Nature

Moins de tontes pour des pelouses plus « vertes »



Derrière un geste d'apparence anodine, couper l'herbe à l'excès impacte fortement la biodiversité. On vous explique tout.

● **Pourquoi alerter sur le sort réservé aux pelouses et prairies ?**

Il est clair que la plupart des milieux ouverts sont maltraités, en particulier au bord des routes. En tondant, fauchant, ou broyant ces espaces à outrance, on dépense beaucoup d'énergie et d'argent pour détruire l'environnement ! Il existe une sorte de phobie française de l'herbe haute. Dès qu'on voit une plante qui dépasse de 5 cm du sol, on est tenté de la couper pour « faire propre », ou par crainte des serpents.

Pourtant, les vipères se sont extrêmement raréfiées, et les herbes hautes n'impliquent pas forcément la présence de serpents. Beaucoup de plantes ont besoin de fleurir puis grainer afin de se reproduire. En ne leur laissant pas atteindre ces stades, on renforce l'uniformisation du peuplement végétal. Seules les espèces tolérant ces coupes drastiques subsistent.

● **Quelle alternative mettre en œuvre ?**

On peut continuer à faucher assez systématiquement certains espaces, là où des herbes de 60 cm pourraient être gênantes, par exemple pour se rouler dans l'herbe ou jouer au foot.

Mais parallèlement, il est facile de trouver des zones de pelouses moins fréquentées où faucher aussi tardivement que possible : sur les côtés d'un terrain, autour des arbres, là où il y a plus de pente, etc. La matière organique issue de la fauche peut être compostée sur place pour servir d'abri à la faune, ou être utilisée comme paillage. Cette autre manière d'entretenir les espaces ouverts profite non seulement à la biodiversité végétale, mais aussi à la faune, notamment aux insectes pollinisateurs.

● **Comment passer à l'action à l'échelle d'un village ou d'une ville ?**

Sur une commune, il convient de procéder méthodiquement en définissant les besoins de tous les espaces, parcelle par parcelle. On va ainsi hiérarchiser les espaces verts en plusieurs classes et y appliquer une gestion plus ou moins intensive. C'est ce que l'on nomme la "gestion différenciée". Ainsi, sur les ronds-points, non fréquentés et d'accès dangereux pour le personnel, on se contentera de broyer le bord pour ne pas gêner la visibilité des conducteurs.

L'essentiel d'une politique environnementale municipale passe par la façon dont on gère les terrains municipaux. Cela repose d'abord sur la décision des élus, puis sur une formation du personnel.

Pour en savoir plus ►

● **Un livre**

Dans son ouvrage *Agir pour la biodiversité tout autour de vous*, Jean-François Noblet rassemble des dizaines de solutions simples et concrètes pour accueillir davantage de nature au jardin, sur un balcon, dans son quartier, etc. Un guide riche d'exemples, de conseils et d'astuces pour agir efficacement en faveur du vivant.

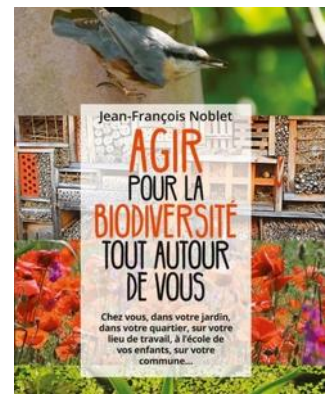

Paroles d'expert

Pour la gestion des talus routiers, les communes ou Départements demandent généralement aux prestataires de faucher la végétation sur trois mètres depuis le bord de la route. Malheureusement, il n'est pas rare de voir des espaces fauchés sur plus de 20 mètres. La facturation à l'heure travaillée incite à en faire davantage. Et puis du haut de son énorme engin, le conducteur a vite tendance à se croire le plus fort du monde face à la nature, ce qui l'entraîne aussi à aller au-delà du nécessaire. Parfois, le passage met même la terre à nue et projette des cailloux dans tous les sens. Fleurs, insectes, oiseaux nichant au sol : ces pratiques détruisent tout. Après, on s'étonne qu'il n'y ait plus de hérissons ! L'entretien des petits ruisseaux met quant à lui à mal les espèces liées aux milieux aquatiques. Pour toutes les nymphes de libellules accrochées aux herbes des berges, c'est le massacre garanti.

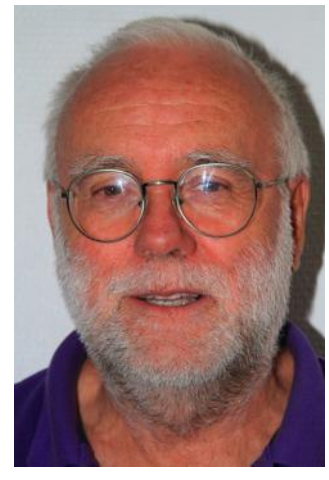

● **Jean-François Noblet**
Naturaliste, auteur, coprésident de l'association Le Pic vert

►Crédits

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de Bourgogne - Franche-Comté Nature et directeur de la SHNA-OFAB.
Illustration : Daniel Alexandre.
Rédaction : Alice Despinoy, avec Damien Lerat.

►Partenariat

Cette page est réalisée en partenariat avec l'association fédératrice Bourgogne - Franche-Comté Nature, association rassemblant 31 structures ayant trait à la biodiversité. Une coopération nécessaire afin de mieux « transmettre pour préserver ».